Cambriolages : adoptons les bons réflexes !



Les cambriolages peuvent survenir à tout moment, en particulier lors d'absences prolongées ou en cas de manque de vigilance.

Quelques gestes simples permettent pourtant de réduire considérablement les risques.

Protégeons-nous et informons nos proches :

Sensibilisons notre entourage

- Informer les membres de sa famille, notamment les plus vulnérables
- Rappeler les consignes de sécurité essentielles

Avant de s'absenter

- Verrouiller portes et fenêtres, même pour une courte absence.
- Laisser une lumière, la télé ou une radio allumée pour une absence de courte durée.
- Ne pas laisser de signes visibles d'absence (courrier, volets fermés en permanence...).
- Demander à un voisin de confiance de surveiller le domicile, vider votre boîte aux lettres, ...



Opération Tranquillité Vacances

- Signalez votre absence auprès de votre gendarmerie.
- Des patrouilles pourront être organisées à proximité de votre domicile.
- Commerçants et entreprises : un dispositif équivalent existe, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre brigade pour en bénéficier.

Au quotidien

- Ne pas laisser entrer des inconnus.
- Ne jamais communiquer ses habitudes ou dates d'absence.
- Éviter de conserver des sommes importantes ou objets de valeur visibles.

Renforcer la sécurité

- Installer des équipements adaptés (alarme, éclairage automatique...).
- Fermer systématiquement à clé, même en étant chez soi.

En cas de situation suspecte

- Signaler immédiatement tout comportement inhabituel.
- Appelez le 17, et uniquement le 17, sans attendre.

17

Restons vigilants :

la prévention est notre meilleure protection.

Plus de conseils sur le site officiel :

www.masecurite.interieur.gouv.fr

Partagez ce message pour protéger votre entourage !